

Cette action a pour principe d'**aider** les artisans et commerçants à **s'engager dans des démarches** concrètes **en faveur de l'environnement**.

Règle du jeu :

Il suffit de réaliser, en **trois à six mois**, un minimum de **trois défis** parmi **28 défis** répartis en **8 thématiques**.

A l'issue de cette période, un jury attribue le label Éco-défis aux commerçants et artisans ayant mené à bien leurs actions.

Devenez entreprise labellisée Éco-défis et :

- bénéficiez d'**une campagne de promotion** du label et de votre entreprise,
- disposez d'**outils de communication gratuits** en direction de votre clientèle (marque pages, affiches...),
- profitez d'**un conseil personnalisé**.

Conditions de participation :

- l'opération est gratuite et réservée aux très petites entreprises du territoire (TPE),
- pour participer, retournez le bulletin d'adhésion à votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Un conseiller prendra contact avec vous afin de vous aider à choisir vos défis et à les relever.



Contacts :

PAYS SUD TOULOUSAIN

Jean Baptiste MASSE

68 rue de l'Église
BP 60017

31390 CARBONNE
Tél. : 05 61 87 91 16

jb.masse-sudtoulousein@orange.fr
www.payssudtoulousein.fr

CMA HAUTE-GARONNE

Fanny POTAGNIK

Fabrice BOURY-ESNAULT
18bis boulevard Lascrosses
BP 91030

31010 Toulouse Cedex 6
Tél. : 05 61 10 47 45

fbouryesnault@cm-toulouse.fr
fpotagnik@cm-toulouse.fr
www.cm-toulouse.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Haute-Garonne



Cette opération bénéficie du soutien de l'Union Européenne :



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Haute-Garonne

CAMPARDOU
COMMUNICATION
© Fotolia - Xavier Callego Morel



se développer durablement



**Relevez 3 défis
au minimum
parmi 28 défis répartis
en 8 thématiques**

Être Éco-défis c'est...

- > **Limiter les pollutions de son activité**
- > **S'insérer dans une démarche locale**
- > **Adopter des pratiques écoresponsables**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne et le Pays Sud Toulousain ont décidé de déployer le label Éco-défis afin de **valoriser les entreprises du territoire et de réduire leurs impacts environnementaux.**

« En France, 43% de la population estime que consommer durable passe par la consommation de **produits fabriqués localement** »*

*Source : CREDOC



Prévention et gestion des déchets

Exemple : proposer une alternative aux sacs plastiques distribués aux clients



Eau

Exemple : installer des équipements de type mousseurs pour réduire ses consommations



Energie

Exemple : installer des lampes basses consommation afin d'optimiser l'éclairage de son commerce



Produits et services développement durable

Exemple : favoriser l'emploi ou la vente de produits éco-labellisés



Transport, mobilité, déplacement

Exemple : se former à la conduite souple



Biodiversité

Exemple : choisir des techniques de désherbage qui ne nuisent pas à la vie du sol



Développement local/emploi

Exemple : privilégier les partenariats avec les entreprises locales



Social

Exemple : mettre en place des moyens pour faciliter l'accessibilité de votre magasin et/ou atelier aux personnes handicapées

BULLETIN D'ADHÉSION DÉTACHABLE



A retourner à votre
Chambre de Métiers et
de l'Artisanat

L'entreprise :

Dénomination :

Nom / prénom :

Activité principale :

N° SIRET :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Mail :

je souhaite être contacté par un conseiller pour m'expliquer l'ensemble de la démarche et/ou adhérer à l'opération

Fait le à

Signature cachet

